

# **SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES**

## **SECTION DU LOIRET**



**Agir pour ne pas Subir**

### **COMITE TECHNIQUE LOCAL du 21/12/2015**

Convoqué une première fois le 16 décembre 2015, le CTL a été boycotté par l'ensemble des Organisations syndicales représentatives des personnels.

Convoqué à nouveau le 21 décembre 2015, il s'est déroulé en présence des représentants de la CFTC et de FO.

#### **DECLARATION LIMINAIRE du SYNDICAT CFTC DGFIP LOIRET**

**Monsieur le Président,**

**Cette année encore, nous voici réunis afin que vous nous annonciez les suppressions d'emplois dans notre réseau.**

**Le Syndicat CFTC-DGFIP du Loiret ne saurait en aucun cas cautionner cette politique drastique.**

**Les suppressions d'emplois, les restructurations des services tous azimuts déconcertent l'ensemble des agents quel que soit leur grade et leurs missions.**

**Le moral des agents est en berne, leurs motivations pour assurer un service public de qualité se désagrègent.**

**La dématérialisation, même si elle permet certains gains d'efficacité, ne peut à elle seule, compenser les suppressions drastiques opérées dans les unités de travail.**

**L'accueil du public, très réduit depuis le début de l'année 2015 a eu pour conséquence l'afflux des usagers dans les services de réception qu'il a fallu renforcer au détriment d'autres missions.**

**De plus, les décisions gouvernementales en matière d'impôt ont contribué en fin d'année 2015 à surcharger les services déjà à la limite de la rupture.**

**Aujourd'hui l'excellence de nos fonctions ne se limite plus qu'à l'essentiel et va tendre encore à se dégrader, faute de personnel et de moyens de fonctionnement.**

**Dans un environnement de travail en perpétuel mouvement, l'avenir des agents s'avère incertain.**

**Le syndicat CFTC DGFIP du Loiret vous alerte sur le malaise qui s'amplifie dans le réseau. Nous ne cautionnons pas cette politique et voterons contre ce projet présenté en CTL.**

#### SUPPRESSIONS D'EMPLOIS 2016

Cette année, la DRFIP du Centre et du département du Loiret doit payer la lourde facture de 19 suppressions d'emplois qui se décline comme suit :

##### Suppression des emplois en direction

- **emplois A+** : 2 IDIV CN et 1 IDIV expert
- **emplois B** : 1 au GPP
- **emplois C** : 1 à l'EDR et 2 au CSP CHORUS

##### Suppression des emplois dans les missions fiscales

- **emplois B** : 1 au SIE de Gien, 1 au SIE de Pithiviers, 1 au PCR, 1 au SIP de Gien
- **emplois C** : 1 au SIP d'Orléans Nord, 1 au SIP d'Orléans Sud, 1 au SIP d'Orléans Est, 1 à la BRF, 1 au SPF de Pithiviers

##### Suppression des emplois dans les missions de gestion publique

- **emplois B** : 1 trésorerie de Sully sur Loire, 1 trésorerie d'Orléans Sud Municipale, 1 trésorerie de Malesherbes
- **emplois C** : 1 trésorerie de Chateauneuf sur Loire, 1 trésorerie de l'OCH

Pour 2016, aucune suppression d'emploi n'affecte les cadres A dans la mesure où la mise en place du pôle juridique adossé à la division des affaires juridiques entraîne la création de 2 postes A et le transfert de 2 postes A existants vers le nouveau pôle. Par ailleurs, la trésorerie de Gien se verra alloué un cadre A comme le SPL.

##### Nouvel organigramme de la DRFIP 45

Dans un avenir proche, la DRFIP 45 perdra 1 AFIP et 2 AFIPA, verra l'augmentation de ses effectifs de 2 IP ainsi que la suppression de 9 postes d'IDIV (dont l'ensemble des postes d'IDIV expert).

**Le syndicat CFTC DGFIP s'inquiète de la rapidité des regroupements de services où seule la logique de gestion de pénurie des moyens humains et la recherche d'économies semblent prévaloir.**

L'année 2016 sera encore une année de déménagements, de restructuration et de regroupement de services. Pour mémoire : mise en place de la départementalisation de l'enregistrement adossé au SPF d'Orléans, transfert des secteurs fonciers du D1 au F1, création du pôle juridique au P1 et relocalisation des brigades (BDV, BCR) au P1 tandis que le CBR est transféré sur le site du Martroi.

En 2017, les 2 trésoreries quitteront l'avenue des Droits de l'Homme pour intégrer le bâtiment F1 à Coligny.

Début 2016, les OS seront convoquées à nouveau en CTL afin d'évoquer les projets d'ASR (adaptation des structures et du réseau??) qui se traduisent par une déconstruction programmée de notre organisation fonctionnelle dans la seule optique d'assurer les missions confiées au mieux avec moins de moyens humains et matériels.

**Dans cette période de demande de mutation, les élus de la CFTC sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions**

**Vos représentants en CTP : Joseph SURAND – CFP Gien / Sylvie SAMAT- P1 Coligny**